



Comment le numérique facilite-t-il l'implication des parents dans l'accompagnement de leurs enfants ?

Cette fiche-outil vous donne des idées pour favoriser l'information des parents. **Un parent bien informé, c'est un parent rassuré qui a les moyens de s'investir.** Avec l'explosion du numérique, les outils collaboratifs ont pleinement pris leur envol, pour bénéficier à la réussite de tous. Au cœur de la coéducation, ces derniers permettent **dialogue et suivi dans les apprentissages.**

• LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DES ENSEIGNANTS •

- œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.
- Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

• POURQUOI UTILISER LE NUMÉRIQUE ? •

Pour gagner du temps et de la qualité

- Communiquer plus vite et mieux avec les parents grâce à la messagerie intégrée à l'ENT : les parents peuvent accéder et répondre aux messages selon leurs disponibilités et depuis leur smartphone sans dépendre du passage du cahier de liaison par les enfants.
 - Communiquer avec chaque parent ;
 - communiquer plus facilement avec les parents sur des sujets délicats, sans le risque que les enfants lisent le message dans le cahier de liaison.



Pour faciliter le suivi des progrès et des apprentissages

- Grâce aux logiciels pédagogiques, les parents peuvent suivre l'évolution de leur enfant sans attendre le rendez-vous de fin de période.

- Certains logiciels proposent un suivi des progrès que les enfants pourront montrer à leurs parents à la maison. L'enseignant gère l'outil et choisit les éléments à travailler en fonction des

Pour replacer le parent comme un accompagnateur et non comme un répétiteur

Veiller à ce que les parents ne se sentent pas investis d'une mission qui n'est pas la leur : être enseignant, c'est un métier !

Cet objectif est primordial pour que chaque parent se sente légitime dans son rôle.

- Vous pouvez proposer à l'élève d'utiliser des logiciels en ligne en compagnie de ses parents.

Attention ! Il faut d'abord lui apprendre à les utiliser en classe, pour que de retour à la maison, il puisse montrer à ses parents comment les utiliser avec lui.

- Par exemple, vous pourrez trouver des applications qui permettent aux élèves de s'entraîner tout en ayant des retours sur leurs réussites et les compétences restant à travailler. Les parents n'auront pas besoin de vérifier les résultats. Vous pourrez tout de même leur proposer de prendre un temps avec leurs enfants pour lui demander ce qu'il a appris ou comment il a fait.

- Vous pouvez également proposer des vidéos de leçons que vous aurez trouvées sur internet (en vous assurant bien sûr de leur pertinence), ou préparées vous-même, voire encore mieux vous

compétences de l'élève. Les élèves peuvent l'utiliser également à la maison, les parents pourront alors voir progresser leur enfant.

- Aujourd'hui le livret scolaire de l'élève doit être complété via [le site officiel du Livret Scolaire Unique](#). Les parents pourront y accéder plus facilement, et accéder sans le filtre de leur enfant à vos remarques concernant la réussite de ses apprentissages.

pouvez la faire faire par les enfants (on apprend mieux quand on explique). Les enfants pourront les regarder le soir, avec leurs parents, pour renforcer leurs apprentissages de la journée. Deux atouts importants de la vidéo sont, d'une part, de pouvoir la mettre sur pause ou de revenir en arrière pour s'adapter aux besoins de l'élève, d'autre part, de proposer une ressource plus accessible pour les parents. Ils pourront, par exemple, regarder la vidéo avec leur enfant puis lui demander ce qu'il a compris. Vous pouvez également accompagner la vidéo d'un mini questionnaire, à destination des parents, avec les réponses attendues, afin de les aider à cibler les idées clés.

- Il existe de nombreux outils pour créer facilement des petites vidéos, mais vous pouvez aussi filmer votre écran en commentant, par exemple, un diaporama que vous aurez créé auparavant, ou même vous filmer en train d'expliquer une leçon au tableau. Un smartphone ou une tablette suffisent. Le plus difficile, c'est de se lancer.

- La vidéo et le questionnaire peuvent être envoyés dans un même dossier de la médiathèque de l'ENT.